

NORMES DE PLAN INTERNATIONAL EN MATIÈRE D'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ (ECS)

SEPTEMBRE 2020



TABLE DES MATIÈRES

Aperçu des normes.....	3
------------------------	---

CONTENU

Norme 1: Analyse du contexte.....	4
Norme 2: Informations exhaustives.....	5
Norme 3: Genre et pouvoir.....	6
Norme 4: Positivité et plaisir.....	7
Norme 5: Diversité et non-discrimination.....	8
Norme 6: Âge et stade de développement.....	9

EXÉCUTION

Norme 7: Sécurité.....	10
Norme 8: Soutien aux éducateurs.....	11
Norme 9: Participation, renforcement des compétences.....	12
Norme 10: Un environnement scolaire favorable.....	13

ENVIRONNEMENT PROPICE

Norme 11: Participation des jeunes.....	14
Norme 12: Implication des personnes s'occupant d'enfants....	15
Norme 13: Liens avec les services.....	16
Norme 14: Politiques et lois.....	17

APERÇU DES NORMES

CONTENU



Norme 1 : Analyse du contexte

Les programmes d'ECS s'appuient sur une analyse approfondie, menée avec les communautés, sur les questions prioritaires pour les enfants, les adolescents et les jeunes ayant trait à la sexualité, y compris le contexte et les normes sociales et de genre sous-jacentes.

Norme 2 : Informations exhaustives

L'ECS fournit des informations claires, exhaustives, fiables et dénuées de jugement et comprend des discussions de fond sur le sexe, la sexualité, les relations et le consentement, les choix de contraception et la prise en charge de l'avortement.

Norme 3 : Genre et pouvoir

L'ECS contribue à transformer les relations de pouvoir inégales entre les sexes grâce à des discussions de fond sur le genre, le pouvoir et l'identité visant à contester les normes et pratiques préjudiciables et à combattre d'autres formes de violence basée sur le genre (VBG).

Norme 4 : Positivité et plaisir

L'ECS aborde le sexe et la sexualité dans une perspective globale, en examinant les expériences positives telles que le plaisir, plutôt qu'en se focalisant sur les expériences négatives telles que les risques et la peur.

Norme 5 : Diversité et non-discrimination

L'ECS met l'accent sur l'inclusion des adolescents et des jeunes dans toute leur diversité et fournit des messages sensibles, respectueux et non discriminatoires.

Norme 6 : Âge et stade de développement

Les programmes d'ECS sont adaptés à l'âge et au stade de développement et répondent à l'évolution des capacités et des besoins des enfants, des adolescents et des jeunes.



EXÉCUTION



Norme 7 : Sécurité

Les programmes d'ECS sont dispensés dans un environnement d'apprentissage sûr.

Norme 8 : Soutien aux éducateurs

Les programmes d'ECS reposent sur une formation de qualité et un soutien continu des éducateurs.

Norme 9 : Participation, renforcement des compétences

L'ECS utilise des approches d'enseignement participatives permettant d'explorer et de discuter des valeurs et attitudes personnelles, ainsi que développer des compétences pertinentes et la confiance nécessaire pour prendre des décisions.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE



Norme 10 : Un environnement scolaire favorable

Les programmes d'ECS sont appuyés par un environnement propice dans le milieu scolaire/le cadre organisationnel.

Norme 11 : Participation des jeunes

Les programmes d'ECS encouragent et facilitent la participation significative des enfants, des adolescents et des jeunes à toutes les étapes du cycle du projet, afin de garantir que les programmes répondent à leurs besoins et préférences.

Norme 12 : Implication des personnes s'occupant d'enfants

Les programmes d'ECS soutiennent les interventions auprès des parents et des personnes s'occupant d'enfants pour renforcer leur confiance et leurs compétences pour parler de la sexualité à leurs enfants dès la petite enfance.

Norme 13 : Liens avec les services

L'ECS assure des liens solides avec les services de santé adaptés aux adolescents et tenant compte du genre au niveau local, ainsi qu'avec les services de protection de l'enfance qui sont également pertinents pour les enfants plus jeunes.

Norme 14 : Politiques et lois

Les programmes d'ECS reposent sur une législation et des politiques appropriées.

NORME 1: ANALYSE DU CONTEXTE



Les programmes d'ECS s'appuient sur une analyse approfondie, menée avec les communautés, sur les questions prioritaires pour les enfants, les normes sociales et de genre sous-jacentes.

CONCEPTS

- **Genre:** la manière dont la société définit les rôles, les comportements, les activités et les attributs des filles, des garçons, des femmes, des hommes et des personnes transgenres. La construction du genre est sociale et il n'est pas déterminé sur le plan biologique. Ces définitions ne sont pas figées, mais changent au fil du temps et varient d'une communauté à l'autre.
- **Normes sociales:** il s'agit de croyances communes informelles, d'interprétations et de comportements acceptés auxquels une personne est censée se conformer au sein d'un groupe, d'une communauté ou d'une culture.

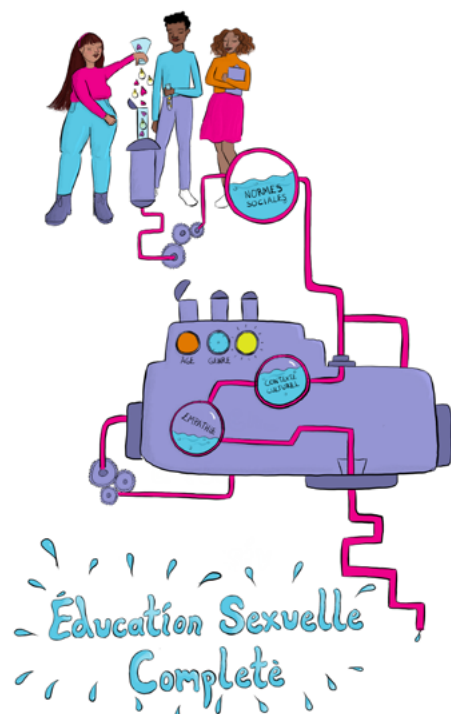
À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

Les programmes d'ECS doivent reposer sur:

- Une analyse des connaissances, ainsi que sur des discussions sur la sexualité et la santé sexuelle et reproductive des enfants, des adolescents et des jeunes (EAJ) dans la communauté.
- Une discussion avec les EAJ sur les sujets et les informations qu'ils souhaitent connaître et sur la manière dont ils souhaitent que l'ECS soit dispensée. Cela comprend l'accès aux médias sociaux et leur utilisation avec les parents et d'autres adultes au sujet des difficultés auxquelles les EAJ sont confrontés et des attitudes à

l'égard de l'ESC.

- Un examen des études ou des consultations menées au niveau local auprès des EAJ sur la sexualité et la santé sexuelle et reproductive, ainsi que des statistiques et des données de recherche qualitatives sur les grossesses chez les adolescentes, les unions et mariages et d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés (UMEFP), l'utilisation de la contraception, la prévalence du VIH, l'accès aux médias sociaux pour trouver des informations sur le sexe et la sexualité, etc. Analyser le contexte local, notamment les lois, les politiques, les croyances ou les pratiques traditionnelles qui pourraient avoir un impact sur l'acceptation de l'ECS – par exemple, les normes de genre, y compris les UMEFP, les tests de virginité, les mutilations génitales féminines/excision, la prévalence de la VBG et les attitudes à son égard.



NORME 2: INFORMATIONS EXHAUSTIVES



L'ECS fournit des informations claires, exhaustives, fiables et dénuées de jugement et comprend des discussions de fond sur le sexe, la sexualité, les relations et le consentement, les choix de contraception et la prise en charge de l'avortement.

CONCEPTS

- **Exhaustive:** L'ECS est un processus d'enseignement basé sur un programme qui couvre, selon une séquence logique, tous les sujets clés afférents aux aspects cognitifs, émotionnels, sociaux, interactifs et physiques de la sexualité
- **Fiable:** le contenu de l'ECS reflète les preuves scientifiques les plus récentes, basées sur les résultats de la recherche en la matière
- **Dénuée de jugement:** L'ECS n'est pas dépourvue de valeurs. Cependant, les éducateurs et les apprenants doivent comprendre la différence entre les faits et les valeurs. Les éducateurs ne doivent pas enseigner en fonction de leurs propres normes ou opinions personnelles.

À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Le contenu des programmes d'ECS repose sur des preuves scientifiques et couvre toute une gamme de sujets, dont le sexe, la sexualité, les relations et le consentement, la contraception et l'avortement, conformément aux sujets d'ECS convenus par Plan. Il se focalise en outre sur les attitudes et le développement des compétences, ainsi que sur les connaissances.
- Ce contenu est inclusif et respectueux de la diversité et il est dénué de jugement en

- ce qui concerne le genre et la sexualité.
- Le contenu répond aux besoins pertinents et aux capacités des apprenants. Il dote ces derniers de connaissances, de compétences de la vie courante et de valeurs positives pour leur permettre de comprendre et d'apprécier leur sexualité, ainsi que de faire des choix conscients, satisfaisants et sains concernant leurs relations, leur sexualité et leur santé physique et émotionnelle.
- Le contenu aide les apprenants à réfléchir, à comprendre et à remettre en question les normes sociales et de genre préjudiciables et leur impact sur leurs relations avec leurs pairs, leurs parents, les enseignants, les autres adultes et leurs communautés.
- Les programmes n'incluent pas d'approches prônant uniquement l'abstinence, ni de messages basés sur la peur qui s'avèrent inefficaces.
- Les programmes fournissent des informations sur l'éventail complet des choix contraceptifs, y compris la contraception d'urgence, l'avortement en toute sécurité lorsqu'il est légal et les soins post-avortement en cas de grossesse non désirée.
- Les programmes fournissent des informations et un soutien sur la manière de rechercher en ligne des informations fiables sur le sexe et la sexualité et sur la manière de faire des rencontres en toute sécurité sur Internet



NORME 3: GENRE ET POUVOIR



L'ECS contribue à transformer les relations de pouvoir inégales entre les sexes grâce à des discussions de fond sur le genre, le pouvoir et l'identité visant à contester les normes et pratiques préjudiciables et à combattre d'autres formes de violence basée sur le genre (VBG).

CONCEPTS

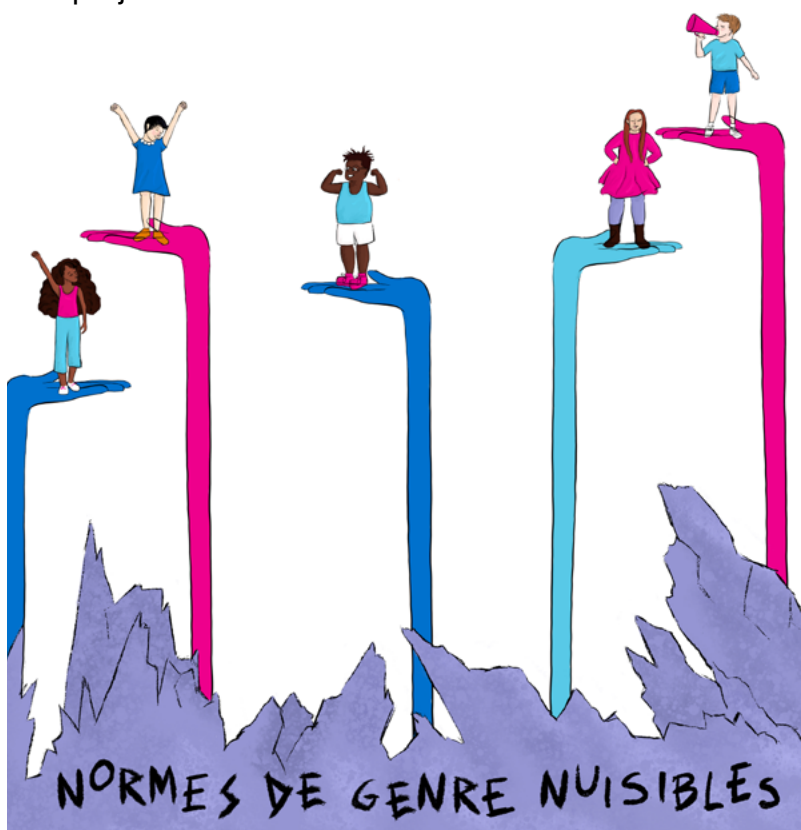
- **Approches sexotransformatrices:** Elles s'attaquent aux causes profondes des inégalités de genre, en particulier les relations de pouvoir inégales entre les personnes de genre différent, les normes sociales discriminatoires et la législation. Le but consiste non seulement à améliorer la condition des filles au quotidien, mais aussi à promouvoir leur position et leur valeur dans la société.

À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Les messages sont basés sur des principes d'égalité de genre et évitent de renforcer des stéréotypes de genre négatifs qui sont souvent préjudiciables aux filles comme aux garçons. Cette norme attire l'attention sur un changement social plus général, qui dépasse le développement sexuel des individus pour se concentrer sur la transformation des structures de pouvoir.
- Les interventions comprennent un espace de réflexion et de raisonnement critique sur le pouvoir et les normes sociales en matière de genre, en examinant le changement de comportement individuel ainsi que le changement social de manière plus globale.
- Les séances consacrées aux pratiques préjudiciables et aux autres formes de violence basée sur le genre sont animées avec bienveillance et sensibilité, en reconnaissant que les jeunes du groupe

peuvent être directement concernés par ces problèmes. Des possibilités de suivi en privé avec les éducateurs d'ECS ou le personnel compétent de Plan sont offertes.

- Les programmes abordent la vulnérabilité accrue des groupes de jeunes marginalisés, exclus et exposés à la violence, notamment les enfants, les adolescents et les jeunes LGBTIQ+, les personnes handicapées, les filles vivant dans l'extrême pauvreté et celles vivant dans les zones de conflit.
- Les programmes respectent les orientations de Plan International sur la sécurité en ligne et incluent des informations sur la manière d'assurer sa sécurité en ligne et sur ce qu'il faut faire en cas de cyberharcèlement, d'intimidation, de textopornographie indésirable et d'autres rencontres en ligne préjudiciables



NORME 4 : POSITIVITÉ ET PLAISIR



L'ECS aborde le sexe et la sexualité dans une perspective globale, en examinant les expériences positives telles que le plaisir, plutôt qu'en se focalisant sur les expériences négatives telles que les risques et la peur.

CONCEPTS

- **Approche positive vis-à-vis du sexe:** il s'agit d'une approche qui présente la sexualité comme un aspect naturel et positif de notre vie et qui évite l'utilisation d'un langage négatif. Elle inclut la compréhension du plaisir et des émotions positives liées au sexe.

HOW THE STANDARD WILL LOOK IN PRACTICE

- Le contenu de l'ECS célèbre la sexualité en tant qu'élément enrichissant et essentiel de l'être humain et a un impact sur les personnes tout au long de leur vie. Il évoque les corps, les sentiments et les comportements, et aborde des questions relatives au genre, au sexe, à l'orientation sexuelle, au plaisir, aux relations et à la reproduction. Ces questions peuvent aider à initier des discussions sur des comportements sexuels plus sûrs et des compétences plus solides en matière de négociation et consentement, afin de contribuer à prévenir les pressions sexuelles non désirées.
- Le contenu de l'ECS comprend des approches positives vis-à-vis du sexe qui invitent à rechercher des expériences idéales, plutôt que de parler uniquement de prévention des expériences négatives. En même temps, les approches positives vis-à-vis du sexe ne remplacent pas les informations et discussions sur les conséquences négatives possibles du sexe,

sans renforcer la peur, la honte ou le tabou de la sexualité des jeunes.

- Les programmes doivent reconnaître que les personnes ont des relations sexuelles pour de nombreuses raisons, pas seulement à des fins de reproduction.
- Les programmes reconnaissent que le bien-être sexuel et la santé sexuelle constituent un élément fondamental du bien-être et de la santé en général.
- Les programmes visent à offrir aux adolescents et aux jeunes la possibilité de discuter du sexe et de la sexualité sous un angle positif, en comprenant les droits au plaisir sexuel, leur sexualité et une vie sexuelle sûre.
- Dans le cas d'une approche d'ECS positive vis-à-vis du sexe, un des problèmes clés concerne le consentement, c'est-à-dire le fait d'être capable de dire oui/non et de toujours accepter un non lorsqu'il s'agit de relations sexuelles. Lorsque les adolescents et les jeunes peuvent parler de leurs désirs sexuels à leur partenaire, ils ont tendance à démontrer de meilleures capacités d'action et une plus grande autonomisation, une utilisation accrue des préservatifs et de la contraception, ainsi qu'une meilleure compréhension du VIH et du SIDA.

ALLER PLUS LOIN

- Des discussions sont menées sur les expériences idéales, le désir et le renforcement de la confiance en ce qui concerne le fait d'avoir une sexualité consensuelle et agréable, y compris la masturbation.

NORME 5: DIVERSITÉ ET NON-DISCRIMINATION



L'ECS met l'accent sur l'inclusion des adolescents et des jeunes dans toute leur diversité et fournit des messages sensibles, respectueux et non discriminatoires.

CONCEPTS

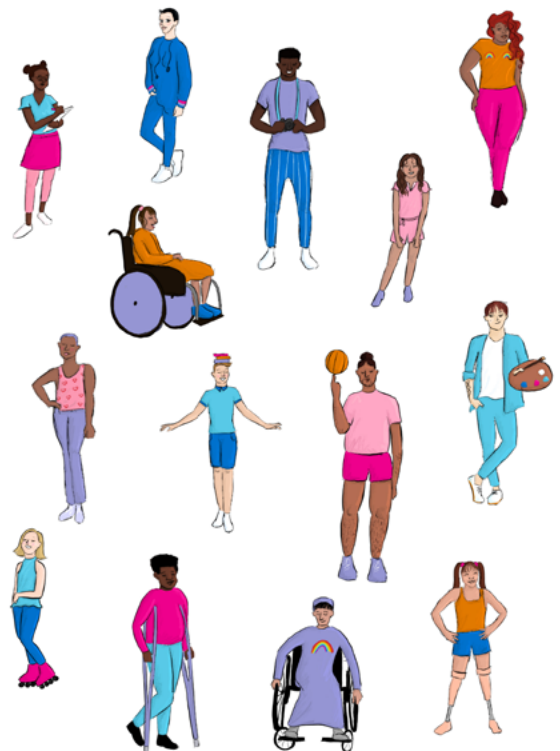
- **Diversité:** ce concept concerne l'acceptation et le respect de la différence. Il s'agit de comprendre que chaque personne est unique et de reconnaître nos différences individuelles liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle, à l'âge, aux capacités, à l'origine ethnique, aux croyances, aux structures familiales.

À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Les éducateurs de l'ECS comprennent les SOGIESC (orientation sexuelle, identité et expression de genre et caractéristiques sexuelles) et utilisent un langage respectueux et non stigmatisant pour faire référence aux enfants, aux adolescents et aux jeunes (EAJ) qui sont LGBTIQ+.
- Les programmes d'étude, et les supports sont utilisés pour refléter et reconnaître la diversité des différentes familles, par exemple, parents célibataires, parents de même sexe, parents adoptifs et familles élargies.
- La confidentialité et la sécurité des personnes en rapport avec les SOGIESC sont respectées.
- Les programmes/le personnel reconnaissent que les relations sexuelles/l'attraction sexuelle ne se produisent pas toujours avec un membre du sexe opposé et évitent le langage qui le laisse supposer.
- Les programmes d'ECS doivent insister sur le fait que les personnes handicapées sont des membres égaux de leur communauté.

Pour promouvoir les droits et l'inclusion pour tous, les activités doivent être évaluées et des adaptations conçues et mises en oeuvre afin de réduire les obstacles et encourager la participation des personnes handicapées

- Les éducateurs de l'ECS doivent veiller à tenir compte de la diversité et de l'égalité en:
 - respectant et valorisant le caractère unique de chacun et les différences individuelles ;
 - considérant que chacun est égal aux autres en termes de valeur et de dignité;
 - ne tolérant pas la discrimination raciste, sexiste, homophobe et transphobe, ni la discrimination envers les personnes handicapées, y compris la révélation de l'identité personnelle des personnes ou de leur statut relatif à la sexualité ou au VIH, ni le harcèlement.



NORME 6: ÂGE ET STADE DE DÉVELOPPEMENT



Les programmes d'ECS sont adaptés à l'âge et au stade de développement et répondent à l'évolution des capacités et des besoins des enfants, des adolescents et des jeunes.

CONCEPTS

- **Évolution des capacités:** fait référence à la manière dont chaque jeune développe progressivement la capacité d'assumer l'entière responsabilité de ses propres actions et décisions.
- **Adaptée au stade de développement:** reconnaît que les enfants ne se développent pas tous au même rythme. Les enfants d'âges différents peuvent être à différents stades de développement physique, émotionnel, psychologique et cognitif, par exemple les enfants handicapés, les enfants qui ont subi des abus ou des traumatismes.

À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Les programmes utilisent des supports adaptés à l'âge et aux stades de développement spécifiques de l'enfance et de l'adolescence. Ces supports incluent un langage, des sujets et des activités pertinents basés sur des preuves et qui sont conformes à [l'aperçu des sujets de l'ECS de Plan International](#). Le cas échéant, ils sont adaptés pour tenir compte des diverses expériences et différents modèles de l'enfance et de la jeunesse selon les contextes socio-économiques, culturels et politiques, ce qui a un impact sur la nature de l'apprentissage.

- Les programmes d'ECS soulignent l'importance de l'autonomisation et du renforcement des capacités pour l'autonomie des enfants, des adolescents et des jeunes (EAJ), en favorisant la confiance en soi, les connaissances et l'indépendance. L'objectif est de permettre aux EAJ de se protéger et d'être protégés contre les abus (sexuels), y compris savoir où chercher du soutien.
- Les méthodes d'enseignement sont adaptées à l'âge et aux préférences des adolescents et des jeunes, basées sur des approches interactives et dispensées en continu, de l'enfance jusqu'au début de l'âge adulte.
- L'ECS est dispensée au sein de groupes d'âge ou de développement similaires, et elle est adaptée aux besoins spécifiques du groupe – p. ex. handicap, genre.
- Les adultes, enseignants, les parents/ personnes s'occupant d'enfants, et les dirigeants communautaires/religieux – sont informés de l'importance d'une ECS qui commence à la naissance et se poursuit tout au long de l'enfance.



NORME 7: SÉCURITÉ

Les programmes d'ECS sont dispensés dans un environnement d'apprentissage sûr.



CONCEPTS

- **Cadre sûr:** espace où le dialogue peut avoir lieu ouvertement, où les adultes sont sensibles au genre, dénués de jugement et montrent du respect pour la diversité, et où l'intimidation, la discrimination et le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, ne sont pas tolérés.



À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Dans les milieux formels, les écoles prônent des normes de communication respectueuses qui ne tolèrent pas la violence et garantissent un environnement physique propre et sûr.
- Tous les apprenants doivent se sentir impliqués, écoutés, à l'aise et à l'abri du ridicule, surtout lorsqu'ils prennent des risques en partageant de nouvelles idées. La participation doit être encouragée tout en reconnaissant que personne ne doit être poussé à partager; donner son avis est un droit, tout comme garder le silence.
- L'organisation/l'école assure la sécurité de ses apprenants à différents niveaux: physique (salle, etc.), social (entre apprenants et entre apprenants et éducateur/enseignant) et émotionnel (sécurité personnelle de l'apprenant).
- L'organisation/l'école a mis en place des politiques de protection, de lutte contre la discrimination et de tolérance zéro, qui sont connues à la fois des éducateurs/enseignants et des apprenants. Elles sont complétées par des protocoles clairs sur ce qu'il faut faire en cas de harcèlement, d'intimidation, etc., y compris des politiques de protection/sauvegarde de l'enfance accompagnées de mécanismes de signalement clairs et sûrs.
- L'organisation/l'école assure la sécurité physique et émotionnelle de ses éducateurs/enseignants.
- L'organisation/l'école tient un système d'orientation à jour au cas où les apprenants auraient besoin d'être orientés vers des services médicaux ou autres.

NORME 8: SOUTIEN AUX ÉDUCATEURS

Les programmes d'ECS reposent sur une formation de qualité et un soutien continu des éducateurs.



CONCEPTS

- **Des éducateurs en matière de sexualité bien formés:** il peut s'agir d'enseignants ou d'animateurs communautaires. Une formation préparatoire et complémentaire en cours d'emploi d'excellente qualité, du mentorat et du soutien sont nécessaires pour que les éducateurs puissent se servir en toute confiance des supports pédagogiques et être en mesure d'initier un dialogue avec les apprenants. Dans l'idéal, les programmes de formation doivent être adaptés aux connaissances, aux compétences et au niveau de confiance de l'éducateur.

À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Les programmes comprennent une formation et un soutien continu pour permettre aux éducateurs de l'ECS d'intégrer l'exploration et la discussion sur les valeurs personnelles, les attitudes et les croyances au sujet de la sexualité.
- La formation des éducateurs s'appuie sur les éléments de preuve les plus récents sur les sujets clés de l'ECS pour les enfants, les adolescents et les jeunes (EAJ), conformément à [l'aperçu des sujets de l'ECS de Plan International](#). Ces sujets comprennent la sexualité, y compris la biologie, la fécondité, la contraception, la santé sexuelle, les droits sexuels, les émotions, les relations et le comportement sexuel, le genre étant un élément transversal.

- La formation des éducateurs comprend le développement de compétences d'enseignement efficaces, telles que des méthodes d'apprentissage interactives, la prise en compte des différents styles d'apprentissage des apprenants et le soutien de leur apprentissage, la gestion des réactions sensibles des élèves, le respect de la vie privée et l'établissement d'un respect et d'une confiance mutuels.
- La formation des éducateurs comprend des informations sur les systèmes de soutien pour les EAJ, tels que les structures et les politiques de protection de l'enfance, et la connaissance des éléments pertinents du système juridique national de protection de l'enfance (p. ex., l'âge du consentement).
- Les critères de sélection des éducateurs d'ECS comprennent la démonstration d'attitudes positives envers la sexualité et la diversité, la conviction qu'il faut proposer un contenu complet, ainsi que la prise en compte de l'équilibre entre les genres et de l'inclusion du genre, pour pouvoir enseigner sans préjugés, jugements ou biais liés à leurs propres convictions personnelles et/ou croyances religieuses.



NORME 9: PARTICIPATION, RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES



L'ECS utilise des approches d'enseignement participatives permettant d'explorer et de discuter des valeurs et attitudes personnelles, ainsi que de développer des compétences pertinentes et la confiance nécessaire pour prendre des décisions.

CONCEPTS

- **Méthodes participatives:** comprennent une gamme d'activités et de processus qui permettent aux personnes de jouer un rôle actif et influent dans les décisions qui affectent leur vie. Leurs voix et opinions orientent les résultats.
- **Approche centrée sur l'apprenant:** une manière interactive et participative d'enseigner, dans laquelle les apprenants ont le sentiment d'avoir le droit de s'exprimer et de contribuer à l'apprentissage de leurs pairs. Cette approche s'appuie sur les connaissances et les expériences existantes et privilégie l'interaction apprenant-enseignant et apprenant-apprenant. Elle repose sur la reconnaissance de l'apprenant en tant que personne dotée de droits ; elle attribue aux apprenants une capacité d'action sur leur propre processus d'apprentissage.

- L'exécution de programmes d'ECS favorise l'exploration des attitudes personnelles et des valeurs à ce sujet par le biais de discussions et de débats.
- Les interventions participatives dans le domaine de l'ECS renforcent les compétences en communication, en raisonnement critique, en confiance et estime de soi en vue de permettre une prise de décision responsable – en plus d'accroître les connaissances.
- La mise en oeuvre de l'ECS peut utiliser les médias sociaux ou les plateformes numériques pour renforcer l'apprentissage interactif et servir de plateforme d'information. Cependant, la sécurité en ligne, y compris la mise en place d'espaces sûrs, doit être assurée. Les enfants, les adolescents et les jeunes doivent également bénéficier d'un soutien pour développer leurs compétences afin d'évaluer de manière critique si les informations sont exactes ou non.

À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- La mise en oeuvre de l'ECS nécessite des méthodes d'enseignement interactives qui sont participatives et encouragent l'apprentissage collaboratif.
- L'ECS dispensée au moyen d'une approche centrée sur l'apprenant est personnalisée et les apprenants bénéficient d'un soutien pour internaliser les leçons apprises et les transférer dans leurs propres pratiques quotidiennes et leur environnement communautaire.



NORME 10: UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE FAVORABLE



Les programmes d'ECS sont appuyés par un environnement propice dans le milieu scolaire/le cadre organisationnel.

CONCEPTS

- **Environnement propice:** Cela signifie assurer un environnement d'apprentissage sûr et favorable pour tous les apprenants et éducateurs, indépendamment de l'âge, du genre, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, de l'appartenance ethnique, de la classe, du statut sérologique au VIH et du handicap.

À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- La direction devra prendre l'initiative pour démontrer que la dispense de l'ECS concerne l'école dans sa globalité et ne relève pas du choix personnel de chaque enseignant. Elle peut le faire en:
- Mettant en place un cadre politique qui servira de base institutionnelle à la mise en oeuvre des programmes d'ECS ; établira des normes de comportement approprié ; et protégera et soutiendra les enseignants chargés d'assurer l'ECS et, le cas échéant, protégera ou en renforcera leur statut au sein de l'école et de la communauté.
- Donnant des orientations sur la manière dont la direction garantit un environnement scolaire sûr et propice pour tous les apprenants, quels que soient leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur identité, leur statut sérologique au VIH et leur handicap.
- Mobilisant le soutien des parents/personnes s'occupant d'enfants et des conseils d'administration en faisant la promotion

- de l'ECS et en démontrant l'efficacité et l'impact de l'ESC.
- Les éducateurs de l'ECS doivent se sentir soutenus par l'école/l'organisation dans leur capacité à dispenser les éléments du programme, en ayant notamment le sentiment d'être protégés par la direction, leurs collègues et les autorités, et ils doivent avoir accès à une formation et aux ressources nécessaires pour enseigner l'ECS de manière efficace.
- Des espaces de dialogue sont ouverts entre les enfants, les adolescents et les jeunes (EAJ) et les parties prenantes de l'école/de l'organisation, afin de discuter du programme d'ESC.
- Des champions doivent être identifiés pour aider à promouvoir l'ECS au sein des écoles/organisations.
- Identifier les normes sociales, les politiques et/ou la législation qui entravent la mise en oeuvre de l'ECS dans les écoles/organisations et l'élaboration de programmes de plaidoyer pour appeler au changement.



NORME 11: PARTICIPATION DES JEUNES



Les programmes d'ECS encouragent et facilitent la participation significative des enfants, des adolescents et des jeunes à toutes les étapes du cycle du projet, afin de garantir que les programmes répondent à leurs besoins et préférences.

CONCEPTS

- **Participation significative:** Travailler avec les enfants, les adolescents et les jeunes de manière à créer le plus d'impact et à faciliter leur pleine participation. Elle doit être utile et pertinente pour eux et les impliquer à chaque étape du processus.



À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Les écoles/organisations définissent des conditions pour que les enfants, les adolescents et les jeunes (EAJ), dans toute leur diversité, puissent participer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des programmes d'ESC.
- Cela comprend les tâches suivantes :
 - Les EAJ sont interrogés sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés en matière de sexualité et de SDR, sur leurs sources d'informations et sur où et comment ils préfèrent accéder aux services et bénéficier d'un soutien. Cela permet d'identifier et d'éliminer les obstacles.
 - Les EAJ participent au développement du contenu des programmes, aux interventions et à l'examen et à l'évaluation de leur succès.
 - La participation active des EAJ au déroulement des programmes, comme le soutien par les pairs, et la promotion de la demande de services et de l'accès à ces derniers. L'éducation par les pairs n'est encouragée que lorsqu'elle s'accompagne d'une éducation dirigée par des adultes.
 - Les besoins spécifiques et uniques des EAJ de toutes origines et identités sont reconnus et des adaptations sont apportées pour assurer l'inclusion et la participation des EAJ marginalisés.

NORME 12: IMPLICATION DES PERSONNES S'OCCUPANT D'ENFANTS



Les programmes d'ECS soutiennent les interventions auprès des parents et des personnes s'occupant d'enfants pour renforcer leur confiance et leurs compétences pour parler de la sexualité à leurs enfants dès la petite enfance.

CONCEPTS

- **Sexualité:** il s'agit d'un aspect fondamental de la vie humaine, qui fait référence aux rôles et identités de genre, à l'orientation sexuelle, à l'intimité et au plaisir. Elle se vit et s'exprime dans les pensées, les désirs, les émotions, les croyances, les valeurs, les comportements, les rôles et les relations.
- Être en mesure d'exprimer sa sexualité librement et ouvertement est essentiel à l'être humain et important pour le bien-être, le bonheur et le développement de chaque personne.



À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Les programmes sont élaborés en concertation avec les parents/personnes s'occupant d'enfants afin qu'ils puissent s'exercer aux conversations, débattre des sujets et explorer leurs attitudes et leurs valeurs à propos de la sexualité. L'objectif est de développer des attitudes et des compétences positives, y compris discuter en famille de ce qu'ils ont appris à l'école sans porter de jugement et parler de temps en temps de problèmes d'ordre sexuel, même si cela semble difficile.
- Possibilités de dialogue intergénérationnel par le biais de programmes et d'événements communautaires qui encouragent les droits des jeunes à l'ESC, l'élimination des obstacles et le changement des normes sociales qui entravent son déroulement.
- Apport d'informations et de supports aux parents/personnes s'occupant d'enfants en vue de permettre des conversations avec des enfants de différentes tranches d'âge et à différents stades de développement. Il peut notamment s'agir de supports pour travailler avec des enfants dans le cadre de programmes pour la petite enfance, ou de supports adaptés aux besoins spécifiques des enfants handicapés.
- Les parents/personnes s'occupant d'enfants et les familles d'apprenants ayant des SOGIESC divers ou vivant avec un handicap reçoivent un soutien pour discuter de sexualité avec leurs enfants.

NORME 13: LIENS AVEC LES SERVICES



L'ECS assure des liens solides avec les services de santé adaptés aux adolescents et tenant compte du genre au niveau local, ainsi qu'avec les services de protection de l'enfance qui sont également pertinents pour les enfants plus jeunes.

CONCEPTS

- **Adaptés aux adolescents et tenant compte du genre:** services ciblant les adolescents qui sont sensibles et adaptés à leurs besoins particuliers, ne portent pas de jugement et tiennent compte du genre, garantissent la confidentialité et protègent la vie privée. La disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité des services doit faire l'objet d'une attention particulière. En outre, les services doivent être appropriés du point de vue scientifique et médical, et le personnel de l'ensemble de l'organisation, depuis le personnel d'accueil, jusqu'au personnel de direction, en passant par le personnel médical, doit être formé à la prise en charge des adolescents. Par ailleurs, des installations adéquates et des méthodes scientifiquement acceptées doivent être en place.
 - **Services de SDSR:** ceux-ci incluent une gamme complète de services de santé sexuelle et reproductive, y compris des services d'avortement en toute sécurité et de soins post-avortement, pour tous, indépendamment de l'âge, de la situation économique/culturelle/religieuse, de l'orientation sexuelle, du genre, etc.
- promouvoir des mécanismes d'orientation réciproque efficaces entre le programme d'ECS et les services.
- Les éducateurs/enseignants collaborent avec les prestataires de soins de santé et d'autres (travailleurs sociaux, agents communautaires, police) sur la meilleure façon d'interagir avec les enfants, adolescents et jeunes (EAJ), surtout ceux qui manifestent des signes de problèmes physiques ou émotionnels.
 - Des orientations sont proposées vers la gamme complète des services de SDSR, pour tous les EAJ, indépendamment de leur âge, de leur genre ou de leur situation personnelle.
 - Les programmes d'ECS comprennent des informations sur les lieux qui proposent un accès à la contraception, à la santé sexuelle et reproductive, y compris l'avortement, à la protection de l'enfance et à d'autres services pertinents au niveau local et/ou en ligne.
 - Les programmes fournissent des informations claires sur la manière dont les lois/politiques relatives à l'âge du consentement se rapportent à l'accès des EAJ aux services, y compris lorsque l'âge du consentement est différent pour les garçons et les filles.
 - Les programmes soutiennent et encouragent les EAJ à partager leurs points de vue et leurs expériences à propos des services locaux, ceci afin de renforcer les services et l'orientation vers des services adaptés aux adolescents et sensibles au genre.
- ### À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE
- Les programmes développent et renforcent les relations avec les services locaux pour

NORME 14: POLITIQUES ET LOIS



Les programmes d'ECS reposent sur une législation et des politiques appropriées.

CONCEPTS

- **Plaidoyer:** il s'agit d'appeler au changement, par exemple dans les pratiques, les politiques, les lois et les réglementations, afin de respecter, protéger ou réaliser les droits des jeunes. Le plaidoyer peut être mené aux niveaux international, national/étatique ou local et doit contribuer à faciliter un dialogue et un engagement utiles entre divers acteurs, parties prenantes et jeunes sur l'ECS/la SDSR.

À QUOI RESSEMBLERA LA NORME DANS LA PRATIQUE

- Développer des arguments précis pour introduire l'ECS, à l'aide d'éléments probants tirés de la situation et du contexte au niveau local/national.
- Identifier des champions locaux parmi les décideurs, les enseignants, les parents, les dirigeants communautaires et les jeunes, qui peuvent accroître la sensibilisation et renforcer des approches positives envers l'ECS p. ex., groupes de parlementaires sensibilisés sur les questions de SDSR. Les champions peuvent s'avérer des alliés clés lors des débats sur l'inclusion de l'ECS dans les programmes d'étude officiels.
- Développer des messages clés que les parlementaires et d'autres parties prenantes peuvent reprendre dans les débats, les discours ou les réunions avec les communautés qu'ils représentent.
- Travailler en étroite collaboration avec les médias (sociaux) pour garantir l'absence de désinformation et de « fake news » sur l'ECS.
- Permettre aux organisations et mouvements dirigés par des jeunes de développer des stratégies de plaidoyer en faveur de l'ECS, afin qu'ils puissent être la voix des jeunes.

